



---

## ADOPTION DE RÈGLEMENT ET ENTRÉE EN VIGUEUR

---

**AVIS** EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière **QUE** :

Lors de la séance ordinaire tenue le **2 JUIN 2025**, le conseil a adopté les règlements suivants :

- [RÈGLEMENT N° 2025-376 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO.2021-310 ET DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION PAYABLE LORS DES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX](#)

*Cliquer sur le lien pour consulter le règlement*

\*\*\*

- [RÈGLEMENT NO. 2025-377 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 300 000 \\$ ET UN EMPRUNT DE 300 000 \\$ POUR L'ACQUISITION ET LE REMPLACEMENT D'UN VÉHICULE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE](#)

*Conditionnel à l'approbation des personnes habiles à voter et du MAMH*

*Cliquer sur le lien pour consulter le règlement*

---

Ces règlements peuvent être consultés en ligne à l'adresse : [www.rougemont.ca](http://www.rougemont.ca) ou en faisant une demande par courriel à l'adresse : [dg@rougemont.ca](mailto:dg@rougemont.ca).

Donné à Rougemont, ce 10<sup>ième</sup> jour du mois de juin 2025.

Kathia Joseph, OMA  
Directrice générale & greffière-trésorière



### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 10<sup>ième</sup> jour du mois de juin 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10 juin 2025.

Kathia Joseph, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière